

produits du caoutchouc, les engrais et les instruments de musique —, mais les parties n'ont pu en arriver à une entente. Le Canada, je vous l'assure, n'en persistera pas moins à réclamer d'autres mesures multilatérales d'ouverture des marchés, notamment dans le cadre de la nouvelle OMC.

Le Japon et le Canada partagent un même engagement envers un système multilatéral du commerce efficace, régi par des règles claires. Dans cet esprit, nos deux pays ont consenti à faire des concessions douloureuses — particulièrement dans le secteur de l'agriculture — pour assurer la conclusion satisfaisante de l'Uruguay Round. Les accords de l'Uruguay Round prévoient non seulement la réduction des droits de douane, l'abaissement des barrières non tarifaires et l'amélioration des services et des mécanismes de règlement des différends, mais aussi instituent l'Organisation mondiale du commerce, à notre avis la tribune où les nations pourront le mieux résoudre leurs problèmes commerciaux mutuels.

Nous voici donc à une étape historique, et il est de la plus haute importance que les grands acteurs multilatéraux — le Canada, les États-Unis, le Japon et l'Union européenne — recherchent, en matière de commerce, des politiques qui renforcent, plutôt que de l'affaiblir, le système multilatéral des règles du commerce pour l'avènement duquel nous avons tous déployé tant d'efforts et qui se trouve enfin à notre portée.

C'est avec déception que nous avons assisté aux développements paradoxaux des dernières semaines qui ont vu des tensions se faire jour entre partenaires commerciaux de la Quadrilatérale, particulièrement entre le Japon et les États-Unis. Ces tensions ont perturbé les marchés de change et miné la confiance des milieux d'affaires.

La libéralisation des échanges, depuis l'après-guerre, nous a appris que trois principes formaient la base d'une régie ordonnée du système commercial : le traitement national, la non-discrimination et la transparence. Il revient à chacun des pays signataires du GATT de veiller à ce que leurs pratiques commerciales respectent ces principes, et l'engagement du Japon et des États-Unis à leur égard ne saurait à mon avis être mis en doute. Néanmoins, je pense, comme beaucoup d'autres observateurs, qu'une politique commerciale axée sur les résultats ne peut qu'affaiblir l'essence même d'un système commercial multilatéral régi par des règles de conduite.

Plus particulièrement, nous craignons que des arrangements bilatéraux entre nos grands partenaires, au lieu d'accroître pour tous les pays les perspectives commerciales, instituent au bénéfice d'un seul des conditions d'accès préférentielles qui pourraient causer des distorsions dans les courants des échanges et des investissements.